

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 11 JUIN 2015

Présents : BOUILLON Elisabeth ; BRUCHE Bernard ; DELOBELLE Christian ; DESRUTIN Didier ; DOUSSOT Yvette ; FLEURANCE Jean-Yves ; HAVEL Gilbert ; LANGRY Maurice ; OECONOMOS Jean-Marc ; PELLEQUER Maurice ; PORCHET Régis ; PRIEUR André ; ROBIN Patricia ; SAUBION Violette ; VICOMTE Michel ; BEAUNEE Alain ; DE FRANCE Thierry ; GRUET Pierre ; PROST Cyril ; SEITE Maryline ; TULLI Elisa

Excusés : GUZMANN Alain ; HEZELY Edel ; LETARTRE Philippe ; MATHIS Christian ; VILLETTE Odile ; BIZET Alain

Absent – Non excusé : FREDOUILLE Thierry

Le président présente la nouvelle secrétaire Delphine Leclercq et décrit la procédure utilisée pour son recrutement. Il passe ensuite aux sujets suivants :

Démission du trésorier et nouvelle trésorière

Suite à la démission de Yannick Petit le président propose Patricia Robin qui accepte le poste de trésorière. Après un vote, le comité directeur accepte sa prise de fonction en tant que trésorière dans le bureau.

Devoir de réserve

Le président rappelle le devoir de réserve des membres du comité directeur ; on peut tout se dire mais les discussions doivent rester en interne.

Affaire de la secrétaire

Le président évoque les difficultés rencontrées suite aux détournements dont le comité a été victime. Il précise que le comité s'est porté partie civile. Il donne le préjudice matériel.

Suite à un appel du commissariat, Delphine Leclercq, sur demande du président, a récupéré les objets saisis et il en donne la liste.

Après discussions il a été décidé de prendre les photos des objets pour les mettre en vente sur un site spécialisé dans les objets de luxe.

Suivi par l'avocat

L'avocat se propose de demander des dédommagements aux établissements financiers. Le comité dit cette solution possible à condition que les honoraires soient connus. Le président demandera un devis qu'il communiquera ensuite.

Solutions mises en place

Le président rappelle les solutions mises en place qui demandent de sa part une implication plus forte avec surveillance régulière des comptes bancaires, limite de dépense par carte bleue (indispensable pour les déplacements des jeunes du pôle ou les équipes de ligue) ... Le comité donne acte.

Facture arrivée tardivement

Une facture est arrivée avec plusieurs mois de retard à la suite d'un déplacement du corps arbitral, il regrette ce retard.

Demande d'organisation du CR campagne

Montreuil demande l'organisation le 1^{er} mai du CR campagne. Il est demandé d'attendre le calendrier estival pour éviter qu'il tombe en même temps que le tournoi des 5 nations. Il est d'autre part rappelé que c'est la date des DR 2016. Le comité souhaite que ce championnat se déroule dans la seconde quinzaine de mai ou après. Le concours de Montreuil sera ainsi qualificatif.

Plan emploi du DRDJSCS

Le comité n'ayant pas de besoin et ayant déjà 3 emplois, il est désolé de ne pouvoir participer. Un courrier sera adressé pour expliquer notre situation.

Championnats régionaux 2015

Après qu'il eut été rappelé que la demande de 3 concours pour participer aux régionaux se justifiait pour permettre aux organisateurs de monter des compétitions ; il a été décidé :

Compte tenu des difficultés de mise en ligne des résultats au niveau de la FFTA la règle des 3 concours pourrait ne pas être utilisée cette année, la participation pourrait être possible à 2 dans la mesure des places disponibles. Un archer dans une catégorie ayant trois concours devant être privilégié à celui qui n'en a que deux.

Commission « loisirs-Sport/santé »

La commission a été créée suite à une demande de club lors de l'assemblée générale et du Comité National Olympique.

Les membres seront : Bernard Bruche, Gilbert Havel, Bénédicte Cardin et Alain Bizet, d'autres pourront les rejoindre.

Au prochain comité directeur sera proposé un plan de développement ainsi qu'un budget.

Finale des DD

La finale des DD se déroulera le 13 septembre à Chennevières. Le montant de l'aide pour l'organisation de cette journée est de 1600 euros

Régional Beursault – remise de médaille

Une coutume existait : l'absence d'un récipiendaire à la remise des médailles lui interdisait cette remise. Le comité assoupli cette position de la manière suivante : Les remises de récompenses ne seront effectuées qu'aux personnes présentes ou représentées par un membre du club. Sur demande motivée le bureau pourra autoriser la remise.

Commission jeunes

Michel Vicomte précise qu'il abandonne certaines activités qu'il se concentre sur la DR jeunes et qu'il souhaité la mise en place d'ententes entre club. Plus d'informations sont données dans le compte rendu de la réunion « jeunes »

Commission arbitre

Didier Desrutin regrette que les membres du comité directeur présents dans la salle ne se soient pas rapprochés des arbitres présents lors de la prestation de serment en mars 2015

Il informe qu'un examen « Nature- 3D » pour être arbitre des championnats de France va se dérouler normalement au mois de juillet, à ce jour il n'y a pas de candidats.

Il communique qu'un examen campagne pour arbitrer les championnats de France va se dérouler au mois de juillet, en Ile de France sont candidats : Alexandre DEBRENNE et Didier DESRUTIN. Enfin, Dominique Chastagnier s'est porté candidat pour arbitrer les Euros Master Games qui se déroule à Nice du 05 au 10 octobre 2015.

Commission « pôle »

Gilbert Havel évoque quelques problèmes d'intendance qui sont en cours de traitement.

Il rappelle les demandes extérieures d'archers à la région. Le comité décide de réfléchir à une double tarification et aux conséquences des frais annexes (déplacements par exemple)

Commission « record »

Jean-Marc Oecomonos a repris la commission record. La mise à jour s'effectue. Le comité remercie. Il est rappelé que le comité a défini une nouvelle procédure : les records sont validés à réception, dans les 8 jours, de la feuille de marque signée par l'arbitre

Commission calendrier

La commission se réunira le 25 juin à 20 h 30 à Chennevières. Les modifications seront vraisemblablement effectuées sur papier.

Commission parcours

Régis Porchet présente son projet que la comité accepte :

- En 3D la DR est remplacée par un championnat de ligue par équipe de club.
La participation est de 40 €, chaque club ne peut engager qu'une équipe homme et une équipe femme, les arbitres sont pris en place par les clubs qui reçoivent les mises. Le comité fournit les trophées et aident selon un barème qui sera publié les équipes.
le budget maximum alloué est de 2000 euros
- En nature le projet est accepté, le budget maximum est de 2000 euros.